



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION AVEC MADAME
MARTINE VINIGER POUR L'ORGANISATION
D'UN ATELIER "FLEURS DE BACH" DANS LE
CADRE DE LA SEMAINE ZEN**

**DÉCISION N° DM-20-027
EN DATE DU 20 JANVIER 2020**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté N°4929 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Céline MARTIN ;

CONSIDÉRANT la proposition de Madame Martine VINIGER, domiciliée Le Jardin d'Iris, 18, rue du Donjon 94300 Vincennes, d'organiser, à titre gratuit, un atelier de présentation « des fleurs de Bach », le mercredi 5 février 2020, à 14h dans la salle Robert-Louis, située au 98, rue de Fontenay à Vincennes, dans le cadre de « la semaine Zen » ;

D É C I D E

DE SIGNER une convention avec Madame Martine VINIGER, domiciliée Le Jardin d'Iris, 18, rue du Donjon 94300 Vincennes pour l'organisation, à titre gratuit, d'un atelier de présentation « des fleurs de Bach », le mercredi 5 février 2020, à 14h dans la salle Robert-Louis, située au 98, rue de Fontenay à Vincennes, dans le cadre de « la semaine Zen ».

Pour extrait conforme,
l'Adjointe au maire chargée des seniors, de la
démocratie locale et de la vie des quartiers,

Signé

Céline MARTIN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20200120-lmc1H7082H1-AR
Date de réception en Préfecture : 20/01/2020
Date de Publication : 20/01/2020